

QUÉBEC, 31 AOUT, 1878.

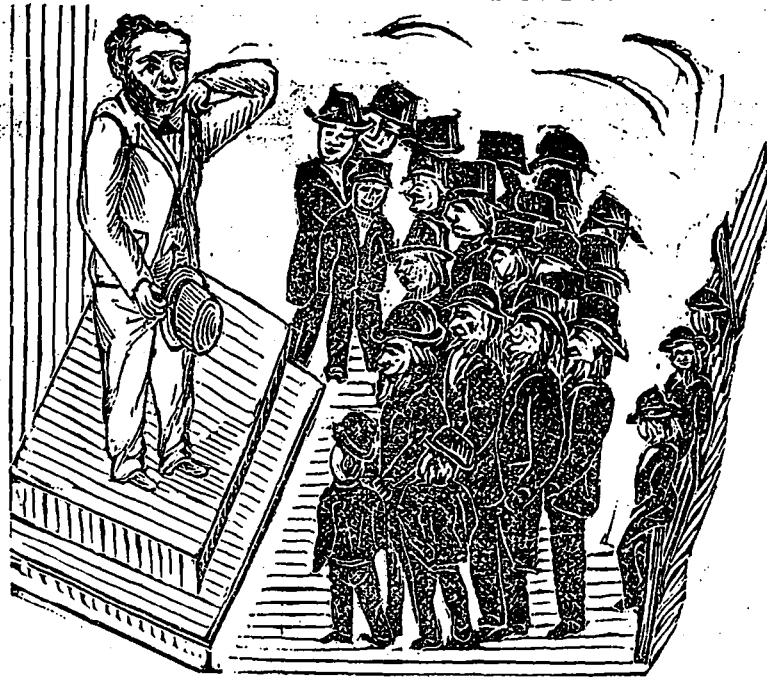
2eme discours de l'hon. I. Thibaudeau.

Charlesbourg, rapporté par le Coq  
Messieurs, M. Caron a dit que

g'avait l'air que j'allais mieux faire ici qu'à Québec-Est. A Québec-Est j'ai résigné après avoir été élu ; dans ce comté je vais résigner avant de l'être. Non, je ne résignerai pas, j'irai jusqu'au boutte ; comme les rois mages qui se rendaient à la crèche du Sauveur en suivant leur étoile, moi aussi j'ai mon étoile qui m'a fait gagner jusqu'à présent et me fera toujours gagner ; pas diffiguté ! (M. O'Brien de la douane fait le signe de la croix lorsque M. Thib : prononce le nom du Sauveur.) Les habitants auront beau faire, ils ne prévaudront pas contre mon étoile. J'ai toujours réussi. J'ai résigné à Québec, non pas parce que je sentais que les gens me croyaient incapable et voulaient se débarrasser de moi. Personne croira ça, car j'ai été nommé ministre avant d'être membre du tout. Or un ministre est plus capable qu'un membre simple. J'ai résigné pour donner ma place à M. Laurier qui avait été battu par des ignorants d'habitants et parce qu'il était plus capable que moi—(Rires) A entendre M. Caron je vais résigner tous les neuf mois comme une vache qui vèle (on rit)—Je ne résignerai pas excepté pour être lieutenant-gouverneur, hurrah !

J'su-t-indépendant, on sait ç'la. Je cherche pas des places, — moi ! C'est vrai que mon frère Rosaire a été fait sénateur après ma résignation et que son beau père a été nommé maître de poste à \$4000 par année, mais mon frère et son beau père, c'est pas moi, j'pense. C'est vrai aussi que le frère de mon gendre St.-George a attrapé trois places pour sa part, tout ç'a c'est dans la famille, mais c'est pas moi ! J'ai voulu avoir des limites, c'est vrai, en m'appropriant le nom et la réclamation d'un autre Thibaudeau, mais dans cette affaire le plus fin baise l'autre et j'ai manqué mon coup.

Quel mal y a-t-il de chercher à



L'hon. Isidore haranguant les électeurs du comté de Québec.  
UN ELECTEUR. — C'est heureux qu'il n'y ait pas ni femmes ni filles à cette assemblée. C'est un spectacle si scandaleux !  
UN AUTRE. — Que veux-tu ? Ce serait encore bien pire si ses culottes allaient tomber.

avoir des limites de bois pour son argent ; j'en ai de l'argent, moi ! J'su pas un quêteux, on connaît ça, ya pas diffiguté..... hein !

Ici la voix de l'orateur se perd dans le bruit, et le rapporteur ne peut saisir sa pensée. Il voit seulement que M. Thib : se livre à une série de gestes oratoires compromettant pour la morale. Il a le geste du haut et le geste du bas du corps. Par en haut, on dirait qu'il immole avec frénésie une légion de vermines qui se seraient introduites sous son faux col et lui dévorent le cou. Par en bas, il semblerait que son pantalon, venf de ses bretelles, prend l'épouvante et risque de verser sur ses talons, C'est la main droite qu'il emploie comme frein à la tentative révolutionnaire de sa culotte qui ne tend à rien moins qu'à le présenter au public dans l'état primitif de notre premier père.

L'auditoire, au lieu de se trouver scandalisé, se tord de rire. Des gamins perchés sur une clôture en face de la tribune, saisissent d'un coup d'œil la situation et improvisent un couplet à son honneur.

« Ce pauvre monsieur Thibaudeau, C'est des bretelles qui lui faut ! Sans bretelles, faut que sa calotte Cache ç'que dévoile sa culotte !... »

M. Thibaudeau parvient enfin à se faire entendre.

« Oui, messieurs, dit-il, j'su-t-indépendant et j'su-t-influent. Quand M. McKenzie vient à Québec, j'y donne à dîner et y vient m'voir. L'autre jour, il a r'sous avec M. Cartwright à mon bureau. A-t-il été chez M. Caron, y a-t-il vu l'coin de l'œil seulement. Non, il n'ira pas chez lui ; il n'en fait pas plus d'cas qu'un inconnu qu'il n'connait pas ; il le regarde du haut de sa hauteur.

Comme ma demie heure achève, je termine en vous prédisant que M. Caron, élu, va ruiner voi' comté, comme la punaise ruine vos patates ! Il veut taxer les bossels et les corsets, si nécessaires à l'enjôivement du sexe par devant et par derrière ; il veut taxer les indiennes et les carisées pour qu'il soit impossible d'acheter des robes et des jupes pour vos filles, jusqu'aux futaines, hélas, qui servent tant aux habitants dans les travaux en forme de culottes et de caleçons — y a pas diffiguté !.....

Son discours s'achève au milieu de la plus franche gaieté et il le couronne par une nouvelle abondance de gestes oratoires qu'un certain nombre de spectateurs finissent par imiter à la perfection.

A Travers la Blague

« Avis est donné par l'Hon. Frs

Langelier aux propriétaires de lots sur la ferme de la Vacherie, St.-Roch que le quart des arrrages de rentes dus par eux au gouvernement leur serait accordé à condition qu'ils paient les trois autres quarts des arrrages, en sus, le capital de la rente d'hui au 1er Novembre prochain.»

Décidément M. Langelier cherche à rendre le gouvernement local populaire et en même temps, à remplir ses coffres fort épuisés par l'extravagance des ministres conservateurs. C'est une double opération qui, pour réussir exige de la tête et du cœur.

Ces propriétaires, il est vrai, n'ont pas d'argent en réserve dans ce temps de gêne universelle et ne pourront guère profiter de la générosité du gouvernement. Toutefois, on rapporte que, sous la direction et l'influence de Messieurs Frs. X. Lemieux tanneur, & corroyeur et Nicolas Trudel, entrepreneur de boîtes, ces propriétaires vont s'adresser aux Baring, ou Glynn, de Londres, dans le but d'effectuer un emprunt suffisant pour s'acquitter de leur dette, qui doit bien s'élever au chiffre de \$100,000.

S'ils ne réussissent pas avec ces banquiers on parle de se rabattre sur des prêteurs au Canada et de proposer entr'autres à Messieurs Venner et Larivière de Québec, Malo et Beaudry, de Montréal de former un syndicat pour régler cette dette afin que les propriétaires ne perdent pas cette splendide occasion d'empocher le quart de leurs arrrages de rentes.

On espère que ces Messieurs du Syndicat n'exigeront pas plus de 150 par cent, d'intérêt annuel sur la somme qu'ils prêteront !

Les initiateurs de ce projet d'emprunt,—si ce syndicat s'organise,—auront bien mérité de leurs concitoyens et le gouvernement pourra se moquer des hâbleurs qui vont prétendre que cette offre libérale de sa part, en ce temps d'élection, n'est qu'une tentative sournoise de corruption.

Une complainteplaisante :

La pratique adoptée par les directeurs des travaux publics qui s'exécutent aux murs et portes de la cité de Québec de n'employer que